

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 24 SEPTEMBRE 2012

- n° 62 de M. Martin Kuhn (PS) et de Mme Christa Mutter (Verts), ainsi que de 44 cosignataires, demandant au Conseil communal d'étudier la création d'une place de récréation (place de jeu) et d'une place de sport dans le parc de Jura-Torry

M. Martin Kuhn (PS) résume le postulat ci-après :

"Nous prions le Conseil communal de présenter une étude pour la création d'une place de récréation pour enfants (place de jeu) et pour adultes ainsi qu'une place de sport dans le parc du Jura-Torry situé entre le centre de quartier de Sainte-Thérèse, la route de Sainte-Agnès et la ligne de chemin de fer Fribourg-Berne. Ce secteur est actuellement constitué d'une surface verte non construite (entre le centre de quartier de Sainte-Thérèse et la route de Sainte-Agnès), d'une zone de sport vétuste (différents éléments avec bitume), d'un terrain de basket-ball et d'un terrain de football (entre la route Sainte-Agnès et la ligne CFF).

Ce parc situé dans un quartier peuplé et multiculturel (Jura et Torry) constitue une zone verte d'importance pour la vie sociale du quartier. Elle n'est malheureusement pas mise en valeur.

Nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre en place une place de jeu pour enfants (de type 'proche de la nature' avec jeux d'eau) et une place de rencontre pour adultes et enfants (avec tables et bancs). Une remise en état de la place de sport devrait également être étudiée (par exemple des éléments de parcours vita avec matériaux naturels et une piste finlandaise permettant une utilisation autant par les écoles que par le public).

Les terrains de basket-ball et de football sont encore en relativement bon état. Un rafraîchissement pourrait également être étudié. Ces places sont actuellement assez fréquemment utilisées par des groupes de personnes à titre récréatif.

Tous les aménagements sportifs devraient se situer dans la partie sud déjà consacrée aux sports. La parcelle 6728 devrait rester une zone verte et calme, avec un minimum d'aménagement : promenade tranquille pour les aînés par exemple et, sur sa partie nord-est, une place de jeu pour enfants.

Il est important de conserver ce secteur vert dans une zone fortement bâtie. Mais une mise en valeur permettant une utilisation par les habitants des deux quartiers (voire des quartiers à proximité) devrait être étudiée. De plus, de nombreux enfants provenant de la crèche de L'Arche des Enfants et de l'école du Jura pourront utiliser la zone verte, la place de jeu et la place de sport mises à leur disposition."